

# LA PATRIE

15<sup>e</sup> ANNÉE—N<sup>o</sup> 51

MONTREAL, MARDI, 25 AVRIL 1903

LE NUMERO: UN CENT

## LA PATRIE

MONTREAL, 25 AVRIL 1903

Nous souhaitons à l'Echo de l'Ouest qui vient d'entrer dans sa onzième année d'existence.

La Société Royale du Canada tiendra ses réunions annuelles les 23, 24 et 25 de mai.

M. G. Oulmet, surintendant de l'Instruction Publique, fait dire qu'il n'a pas demandé sa mise à la retraite.

L'adresse de M. le chanoine Bruchési, commissaire à l'Exposition de Chicago est: French Church, Pullman, Ill.

Il est probable que pendant la première ou la deuxième semaine de mai, M. Th. O'Connell, autres du Canada, donnera, à la salle du Club National, une conférence sur Gladstone et la question irlandaise.

On télégraphie de Belfast que les orangistes employés à la construction des navires, à Queen's Island, ont refusé de permettre à un millier de leurs compagnons catholiques de reprendre leur ouvrage, et ils ont été chassés assez rudement des chantiers. Plusieurs personnes ont été blessées.

La France paraît résolue, dit un journal de Chicago, à surpasser toutes les autres nations par la variété, la beauté, la nouveauté surtout et le groupement artistique de ses produits manufacturés dans la section qui lui est réservée dans l'édifice des arts libéraux, et son exposition en horticulture éclipsera toutes les autres.

Une constatation générale domine tout en ce moment, c'est que la République française est désormais à l'abri des surprises et des attaques, quelle est définitivement fondée sur la nécessité des choses et sur l'assentiment volontaire de la France et qu'en dehors de cette politique il n'y a rien de possible, plus rien de faisable.—Le Monde.

En même temps que les journaux italiens protestent contre le gaspillage de la cour, les scandales financiers continuent à réoccuper l'opinion publique; et il ne se passe pas de jour que quelque nouvelle révélation ne vienne ajouter au mécontentement général. Le journal Italia del popolo vient d'annoncer qu'il possède une liste complète des députés, hommes politiques et autres qui ont accepté de l'argent de la banque romaine en retour de complaisances illicites.

Pendant une cérémonie religieuse à Népelle, Anagnina, à Naples, dimanche soir, le feu prit tout à coup aux fleurs et draperies qui entouraient le sanctuaire et une terrible panique se produisit parmi les fidèles. Les clerges de l'autel avaient accidentellement communiqué le feu aux objets inflammables devant eux; le commencement d'incendie fut facilement éteint; mais les cris de douleur et d'anxiété continuèrent à l'intérieur; tous voulurent sortir à la fois. Quand l'ordre fut rétabli, on constata que huit femmes et enfants avaient été écraasés à mort.

## BULLETIN POLITIQUE

Les amis de la candidature de M. White à la position de percepteur de Denison, ne sont pas tentés pour M. Oulmet, qu'ils accusent bien à tort, d'avoir retardé la nomination de leur protégé.

On dit que M. Drummond a fait une grosse colère à ce sujet. Il est même question, dans les cercles anglais, de se débarrasser du *Quinettisme*.

Nos amis se trompent, ils ne trouveront jamais un Canayen, pour aller mieux et plus à quatre pattes. Il a ça dans le sang.

L'opinion que M. Angé vient de donner sur la nomination dont sont occupés les travaux publiés par le gouvernement de Québec, est appelée à faire du bruit dans Landman. A M. Berger, dit-il, ou à ajoutant M. St-Louis et Cousineau... Pourquoi cela?

À quand la nomination du percepteur de Denison?

Sera-t-il Anglais ou Canadien-français?

Allons, M. Oulmet, faites vous aller, ou bien Curran et Wallace l'emporteront sur vous.

M. Foster fait le tour des villes pour consoler les manufacturiers qui demandent les intérêts de l'agriculture. Pourquoi ne s'adresse-t-il pas plutôt aux cultivateurs? Au reste il a la voix des cultivateurs de Vaudreuil n'a pas été capable d'éveiller notre ministre des finances, son cas est désespéré. Il est frappé d'une surdité que les élections générales seules peuvent guérir: Réforme du tarif, les écoles catholiques et françaises, l'économie, justice pour tous, voilà ce que veut le peuple.

M. Costigan est appuyé par l'élément bien pensant du parti Tory, mais comme cet élément est maintenant réduit à l'impuissance, M. le secrétaire d'Etat pourrait bien se voir haïer par sir John Thompson, qui s'accrocherait plutôt à M. Clarke Wallace.

Il paraît que nos trois ministres français sont à courtage. Nous aurons d'intéressantes petites révélations à faire à ce sujet un de ces beaux matins.

La *Minerve* et la *Gazette* peuvent-elles nier que deux personnages haut placés dans la hiérarchie du service public, l'un dans le service législatif, et l'autre dans le service exécutif, ont payé des sommes considérables à un haut fonctionnaire et à un gardien de barrière fédérale avant de recevoir leur nomination?

La *Minerve* n'est pas enthousiaste au sujet du banquet des biens samedi soir au St-Lawrence Hall. La bonne dame du coin ne semble pas heureuse. Evidemment ça ne marche pas selon ses desirs. Aussi, pourquoi M. Taillon s'obstine-t-il à rester dans la capitale au grand dam de M. T. et de ? Ou bien encore, pourquoi M. Thompson a-t-il passé l'ex-auctorator de Spoonwood par-dessus la tête de M. Tassé?

M. Sharples qui vient d'être nommé conseiller législatif est un Canadien courageux. Il fera pièce à M.

Chapais, qui est Langeviniste par droit de naissance.

Le prochain devra être un Anglo-riste.

La belle union du parti des bleus! — Les funérailles de l'Hon. M. Roche, ont eu lieu vendredi après-midi. Dans l'après-midi le gouvernement avait nommé M. Sharples, pour le remplacer au conseil législatif. Voilà l'avantage d'être Anglais. Il s'agit ici de nommer un Canadien-français, percepteur de douane. La position est vacante depuis six mois. Eh bien, les ministres fédéraux aiment mieux n'en pas nommer plutôt que de nommer un Canadien-français.

—As-tu vu les pleins chars de rapatriés dont parle la *Minerve*?

—Une dépêche publiée par le *Witnes* affirme que les 50,000 futurs rapatriés qui sont actuellement les défilés des journaux bleus n'existent que dans l'imagination du mystificateur qui a lancé ce canard. On le savait.

—Le *Globe* nous apprend que la reconstruction ou l'abolition du sénat, discutée à la grande convention libérale.

—Nous lisons dans le *Monde* d'hier:

—On connaît notre opinion; il n'y a que deux situations possibles: le statu quo amélioré et l'annexion. Toute autre offre que dangers.

—C'est sir Donald Smith qui a, au nom des dames, présenté une bannière, samedi soir, au Club Macdonald.

—M. Nicholas Flood Davin était à Montréal samedi, mais n'a pas assisté au banquet.

—On dit que l'honorable M. Costigan attend le retour de sir John Thompson pour obtenir de lui des explications au sujet de la conduite de l'honorable M. Foster lors de l'affaire Wallace. M. Costigan, paraît-il, est décidé à ne pas se soumettre aux redondances un peu trop brayantes du *mineur* Foster.

Ce bruit nous paraît très fondé, car l'on sait que M. Foster cherche depuis longtemps à faire sortir M. Costigan du cabinet, afin de le remplacer par son ami M. Wood, de Westmoreland.

—Les députés tories de l'ouest d'Ontario vont donner une forte poussée, lors du retour de Sir John Thompson, pour faire entrer M. Meredith dans le cabinet. C'est le seul homme au parti qui puisse quelque peu contrebalancer M. McCarthy. Si l'on en juge par le discours que M. Meredith vient de prononcer au banquet des jeunes Tories de Toronto, M. Meredith n'aurait pas abandonné son programme anti-français et anti-catholique de 1890.

Nous croyons savoir que les chefs tories vont insister fortement pour que M. Meredith accepte un portefeuille à Ottawa avant les élections générales, mais il est très probable qu'ils ne réussiront pas à le séparer de M. McCarthy.

L'on sait que M. Meredith est très mécontent de la conduite de ses chefs d'Ottawa ont tenu à l'égard de M. McCarthy.

## POURQUOI ?

Pourquoi les conservateurs ont-ils profité de l'absence de leur chef pour payer un gaulein dans les grands prix?

Il est évident que sir John Thompson est allé en Europe pour réparer les bévues de M. Foster. Celui-ci n'aurait-il pas pu attendre son retour pour compromettre d'avantage la cause déjà compromise des conservateurs.

La présentation du drapeau était un vain prétexte. Ou a voulu faire semblant de repudier la croisade anti-française de M. McCarthy, qui la galerie bascanadienne quitte à répandre dans Ontario le bruit que l'on est, tout au moins, le bras droit de sir John Macdonald, dévoué à la cause des prétendus *equal rights*.

Pourquoi sir Adolphe Caron n'était-il pas au banquet?

Pourquoi le sénateur Tassé s'est-il abstenu d'y assister?

M. Oulmet y était, mais le petit boniment qu'il a récité n'empêchera pas la terre de tourner, les conservateurs d'approuver Dalton McCarthy, ni la loi des écoles de Manitoba de subsister avec la complaisance établie du ministre dans lequel le ministre des Travaux Publics représente "l'aquatissement."

Les campagnes ont beau se dépeupler, les maisons ont beau se fermer, des rangs entiers ont beau être abandonnés par leurs habitants, cela ne compte pas.

La *Minerve* ne voit rien, rien que des rêves fantaisistes d'un de ses amis, tory de langue anglaise, bien connu pour sa partialité en faveur de ceux qui nous exploitent à Ottawa et qui, après avoir constaté que quelques Canadiens des Etats-Unis sont venus se promener chez leur parents du Canada, proclame effrontément que le mouvement de retour est beaucoup plus considérable que le courant en sens inverse.

Les journaux bleus qui croient prouver leur patriotisme en souhaitant de voir le Canada habité par une nationalité ultra-anglaise agrémente ça et là de quelques Canadiens-français trop occupés à se tenir à quatre pattes pour songer à émigrer, ont reçu le mot d'ordre et réclament, en les exagérant à qui mieux mieux, les saisissages débridés par ce défenseur intéressé de la politique réactionniste.

Allez visiter Sorel et ses environs, et

vous verrez si les 128 prétendus établissements manufacturiers cités par le recensement empêchent les gens de s'en aller et l'herbe de croître dans les rues désertes.

Allez à Farham, autre centre manufacturier, et vous verrez si les Canadiens s'en vont aux Etats-Unis ou s'ils en reviennent.

Suivez le mouvement des départs et des arrivées à la gare Bonaventure et vous serez édifiés sur l'authenticité des pleins chars de la *Minerve*.

Dans un article publié hier, cette bonne vieille proclame de nouveau que l'annexion nous ferait perdre notre homogénéité. Suivant son habitude, elle s'en tient à son affirmation, tout comme s'il s'agissait de véritables pleins chars de rapatriés imaginaires; cela lui suffit. Elle ne se donne pas la peine de nous dire comment.

Elle se garde bien de tenir compte des preuves que nous lui avons fournies et qui démolissent complètement sa ridicule prétention. Elle feint de croire que notre correspondant, *Canadien-français*, a pris beaucoup de temps pour lui répondre. Nous lui ferons remarquer que, bien avant l'article publié le 6 avril par la *Minerve*, la *PATRIE* avait cité les deux paragraphes de la constitution américaine que notre correspondant lui a rappelés l'autre jour et qu'il lui rappelle encore aujourd'hui dans un nouvel article.

La *PATRIE* n'a pas de nouvelles accablantes avec M. McCarthy. Tory il était, tory il est resté. La *Minerve*, qui était son allié aux beaux jours où sir John le chargeait de prêcher la croisade anti-française et anti-catholique, comme aux jours où il devenait l'un des fondateurs de l'Empire, se proclamerait demain à ses pieds s'il voulait se ranger de nouveau en faveur de la protection tout en continuant à querroyer contre l'édifice français et catholique avec l'appui des torys, appui qui, sous ce rapport, ne lui a jamais fait et ne lui fera jamais défaut.

Le parti conservateur n'a si peu rejeté de ses rangs que c'est encore chez les amis et les maîtres de la *Minerve* qu'il trouve des fanatiques pour applaudir à ses sorties furibondes contre la race et la religion que la *Minerve* veut bien protéger contre la constitution américaine, qui ne les menacent pas du tout, mais qu'elle abandonne de gaité de cœur à ses chefs orangistes, tout le but avoué et l'objectif journalière de battre en brèche les quelques privilèges que l'imperfection de notre constitution avait rendus nécessaires à la protection de nos nationaux.

Notre langue et nos écoles

Dans son dernier numéro la *Minerve* cherche à déplacer la question. Que le confère veuillez bien se rappeler que j'ai parlé seulement de la province de Québec et j'ai bien pris la peine d'expliquer ce point lorsque j'ai dit:

"Si la *Minerve* prétend dire par là que notre langue et nos écoles seraient abolies, ou même mises en danger, dans la province de Québec, par la constitution des Etats-Unis."

Pour le moment donc je discute la question au point de vue des intérêts des Canadiens français et des catholiques de la province de Québec, seulement. S'il devient nécessaire plus tard d'étudier quelle seraient les effets de l'annexion du Canada sur la nationalité, la religion et les écoles des Canadiens-français des autres provinces de la confédération, je serai toujours à la disposition de la *Minerve*.

Mais pour le moment tenons-nous en à la question des résultats que produirait l'annexion sur la religion, la langue et les écoles de la province de Québec, puisque c'est à des Canadiens que la *Minerve* s'adresse le plus directement, et devant leurs yeux surtout qu'elle agite le fantôme de la ruine future de leur religion, de leur langue et de leurs écoles.

Eh bien, soufflez sur ce fantôme encore une fois. Faisons-le rentrer sous terre en répandant à grands flots les rayons de la vérité et les clairs de la raison.

Dans mon dernier article j'ai établi, ce qui d'ailleurs est compris par tous ceux qui d'ont pas intré à embrouiller la question, que la constitution fédérale des Etats-Unis, et les constitutions particulières des différents Etats qui composent l'Union américaine sont deux choses tout à fait différentes.

En vertu de la constitution fédérale des Etats-Unis la plus large, la plus grande, la plus entière liberté est laissée aux différents Etats de l'Union américaine de faire leurs lois comme bon leur semble et dans n'importe quelle langue qu'ils préfèrent à la majorité de la population dans chaque Etat de décider; chaque Etat a aussi le plein pouvoir d'établir le genre d'écoles que bon lui semble.

Sur tous les sujets qui ne touchent pas au contrôle du commerce et autres que j'ai mentionnés dans mon dernier article, les différents Etats de l'Union américaine sont absolument indépendants et indépendants les uns des autres. C'est tellement le cas que tel Etat a des lois concernant le mariage et le divorce faites d'une certaine façon, et dans l'Etat voisin les lois sont toutes différentes. Dans un Etat on pend les criminels par la tête jusqu'à ce que la mort s'en suive, et dans un autre on les électrocuté.

Ce sont là des faits connus et qui montrent combien chaque Etat qui fait partie de l'Union américaine est indépendant des autres et reste maître de faire ses lois comme bon lui semble.

Quant aux lois scolaires, chaque Etat a la même liberté et la même indépendance.

Si la majorité d'un Etat est protestante et qu'elle décide d'établir un système d'écoles publiques, ou aucune pratique religieuse n'est permise, ces écoles seront suivant le vœu de la majorité.

Si, au contraire, l'Etat voisin, où la majorité protestante est plus intolérante, décide qu'on fera certaines pratiques religieuses protestantes dans les écoles de l'Etat comme par exemple lecture de certains textes de la bible, prières au commencement ou à la fin des classes, alors les pratiques se feront dans ces écoles, comme la majorité protestante de l'Etat l'aura décidé, et aucun autre Etat, voisin ou éloigné, ni même le Congrès, n'aura le droit de venir mettre son nez dans l'administration de ce que le dit Etat. Encore une fois, chaque Etat est maître absolu dans l'administration de ses écoles. Tel est l'esprit de la constitution américaine.

Or qu'aurions-nous besoin, nous Canadiens-Français, de la province de Québec, de quitter des privilèges spéciaux pour nos écoles dans la province de Québec, ou de demander de modifier une constitution qui ne défend pas d'avoir des écoles au gré de la majorité des habitants de chaque Etat. La majorité étant composée de Canadiens-Français et de catholiques dans la province de Québec, nous aurions pleins droits, pleins pouvoirs et pleine liberté de décréter que dans nos écoles de l'Etat de Québec, l'on enseignera le petit catéchisme, et l'on réitera d'autres prières. Pas un autre Etat de l'Union américaine n'aurait le droit de se plaindre, et le Congrès ne pourrait intervenir comme le fait notre gouvernement fédéral, car il y a une clause formelle de la constitution américaine qui défend au Congrès d'intervenir dans le règlement des questions qui sont réservées au contrôle exclusif de chaque Etat, comme le sont les écoles.

Je crois avoir établi ce point assez clairement pour démontrer à la *Minerve* qu'en entrant dans l'Union américaine nous n'aurons besoin d'aucuns privilèges constitutionnels, d'aucune faveur ou protection spéciale, pour conserver si nous le voulons, nos écoles *confessionnelles, catholiques ou séparées*, qui seront les écoles publiques de l'Etat de Québec, les écoles de la majorité; et rien n'obligera non plus la province de Québec, à établir un système d'écoles dissidentes pour les protestants, comme elle y est obligée aujourd'hui en vertu des privilèges spéciaux accordés par la constitution canadienne aux protestants et aux Anglais dans la province de Québec, en retour de privilèges spéciaux accordés à nos coreligionnaires d'Ontario et du Manitoba, privilèges que l'on est en train de leur enlever au pas de course, en dépit de notre prétendue influence à Ottawa comme des promesses sacrées qui nous ont été faites.

Donc, du côté des écoles, rien à craindre. C'est la majorité qui fait loi dans chaque Etat de l'Union américaine à ce sujet, et comme dans notre province la majorité est canadienne-française et catholique, et le sera encore pendant de longues années, nous pouvons dormir tranquilles.

Il en serait de même pour le droit d'employer officiellement la langue française dans la législature de la province de Québec. Nous n'aurions pas besoin de demander de faire des modifications à la constitution américaine pour obtenir ce droit, car la constitution américaine telle qu'elle est, nous l'accorde ce droit. Nous ne serions pas dans la nécessité de demander aux Américains de privilèges spéciaux, comme le dit le *Sun* de Baltimore, mais la province de Québec en entrant dans l'Union, serait prête à courir ses chances avec le reste des Etats. Elle ne demandera pas que sa langue, ses lois et ses coutumes soient *exceptionnellement* protégées, parce que sous l'égide tutélaire de la constitution américaine qui laisse à chaque Etat son autonomie complète dans les questions de langues et d'écoles, la majorité de la province de Québec sera bien capable de conserver et de protéger elle-même, sans le secours de personne, sa langue, ses lois et ses coutumes, en fait de religion et d'écoles, du moment que la constitution américaine ne lui défend pas dans l'entente de sa législature et les limites de son territoire, l'exercice de cette langue, ses lois et ses coutumes.

Mais la constitution américaine fait plus que ne pas défendre notre religion, notre langue et nos coutumes. Elle les protège contre toute ingérence de quel elle défend de proscrire une religion. Citons encore une fois cet article admirable:

"Le Congrès ne pourra faire aucune loi relative à l'établissement d'une religion, ou pour proscrire une; il ne pourra point non plus restreindre la liberté de la parole ou de la presse, ni attaquer le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement, et d'adresser des pétitions au gouvernement pour obtenir le redressement de ses griefs."

J'aime à remettre cet article devant les yeux des lecteurs. C'est là un de ces rayons de vérité dont je parle au commencement de ces quelques réflexions.

Que les journaux amis de la vérité et de la liberté remettent souvent cet article devant les yeux de leurs lecteurs. Qu'ils associent aussi à cet autre article de la constitution américaine qui consacre l'autonomie des Etats, et qui se lit comme suit:

"Les pouvoirs non délégués aux Etats-Unis par la constitution, ou qu'elle ne défend pas aux Etats d'exercer, sont réservés aux Etats respectifs ou au peuple."

Faisons, sans relâche, luire la vérité aux yeux de notre population, et le fantôme avec lequel la *Minerve* et autres intéressés ont jusqu'à présent réussi à l'épouvanter s'évanouira comme une fumée.

La *Minerve* dit que je n'ai rien contredit de ce qu'elle affirme au sujet de la perte de notre homogénéité comme peuple, de notre absorption inadmissible, et de l'affaiblissement du sentiment religieux qui a fait notre force dans le passé.

Lorsque la *Minerve* aura fait plus qu'affirmer toutes ces choses, alors je discuterai ce point avec elle. Qu'elle commence d'abord par prouver que nos droits seraient amoindris de quelque façon dans la province de Québec en entrant dans l'Union américaine, et ensuite qu'elle montre à ses lecteurs en quoi notre contrat passé avec les autres provinces de la Confédération protège plus notre homogénéité comme peuple et notre sentiment religieux que la constitution américaine.

Le culte de la tradition, qui est développé à un si haut degré chez nous, Canadiens-Français de la province de Québec, ne serait-il pas suffisant pour conserver notre homogénéité et notre religion dans l'Etat de Québec, lorsque ce culte, d'après M. Rancau de Saint-Père cité par la *Minerve* même, "a formé un contre-poids salutaire aux mœurs yankees pendant l'accroissement rapide de plusieurs diocèses catholiques dans les Etats-Unis."

Si le culte de la tradition a eu un effet si salutaire même dans les Etats-Unis, dans un milieu américain et protestant, pourquoi ce même culte ne serait-il pas beaucoup plus fort dans un milieu catholique et français comme celui de la province de Québec et suffisant pour protéger notre homogénéité et notre religion. Car il ne faut pas croire qu'en s'annexant aux Etats-Unis la province de Québec ou ses habitants vont être transportés tout d'un coup au beau milieu de l'union américaine ou entourés de toutes parts d'Américains. Non; la province de Québec restera à sa place, mais elle aura plus de liberté, plus d'autonomie qu'elle n'en a aujourd'hui. Les capitaux américains y afflueront peut-être davantage, et donnant de l'ouvrage à nos Canadiens, les empêcheront d'émigrer.

Qui osera dire que ce sera un mal ou qu'il y aura là un danger pour notre homogénéité comme peuple, notre langue, notre religion, nos institutions et nos écoles? CANADIEN-FRANÇAIS.

EMPRUNT DE HUIT MILLIONS

De l'Union Libérale:

M. Mercier avait fait voter une loi autorisant un emprunt de dix millions. Les libéraux ont voté contre cette loi! A les entendre, un tel emprunt n'était pas nécessaire et nous menait à la banqueroute. Or, ils viennent d'arriver au pouvoir, ils nous soutirent chaque année des millions de piastres en taxes additionnelles, et cependant ça ne leur suffit pas.

Voilà que les journaux conservateurs nous apprennent que M. Hall part pour l'Europe pour contracter un nouvel emprunt, celui autorisé par la loi de M. Mercier: Une bagatelle de huit millions, en attendant le reste.

Sous le régime Mercier, les conservateurs ne voulaient entendre parler ni de taxe ni d'emprunt. Ils sont arrivés au pouvoir en promettant d'éviter l'un et l'autre. Et voilà que nous avons les deux.

A-t-on jamais vu pareille comédie!

L'UNION CONTINENTALE

M. le Rédacteur de la PATRIE,

L'un de vos correspondants favorable aux Etats-Unis, nous dit l'autre jour que le gouvernement fédéral avait l'administration de la justice. Il faut bien s'entendre. Le gouvernement central a partout ses tribunaux, cours de districts, cours de circuits, cour Suprême, pour tout ce qui concerne ses attributions propres, comme les douanes, les rapports avec l'étranger, les postes, les procès entre Etats, l'armée, etc.

Mais les Etats, souverains et autonomes, pour tout ce qui ne leur est pas cédé et délégué au pouvoir central, ont juridiction absolue sur leurs propres citoyens et leur état-civil — leurs codes civils et criminels — et dissent leurs propres juges, à tous les degrés, soit par les cours de législateurs ou par des élections populaires.

En vue de notre destinée manifeste et inévitable dans un avenir prochain, je conseille à mes compatriotes, l'étude des constitutions américaines: aux anciens comme aux jeunes; la jeunesse surtout, qu'elle appelle à une si vaste et si glorieuse carrière. Il y a deux ouvrages récents, très remarquables, et très complets, que tous devraient étudier. L'un, *The American Commonwealth*, par le professeur Bryce, membre aujourd'hui du ministère *Canadian*. Il est pour l'Amérique ce que fut jadis le *Conférencier* de Tocqueville, l'observateur le plus impartial et le plus perspicace, saisissant l'ensemble et les détails de toutes les constitutions locales et fédérales; leurs rapports multiples, leur fonctionnement harmonieux.

L'autre ouvrage, du professeur Douglas Campbell, un Américain; *The Puritan in Holland, England and America*, prouve que les Etats-Unis sont cosmopolites; et non seulement de nos jours, par l'immigration incessante de toutes les races, mais dès leurs origines par leurs premières colonisations espagnoles, françaises, hollandaises, anglaises, scandinaves, allemandes, écossaises, à l'encontre de l'assertion fautive et gratuite que les Américains sont des Anglo-Saxons, pour la seule raison que la langue anglaise est la plus prépondérante, la plus généralement parlée. Autant vaudrait dire que les Celtes d'Irlande sont des Anglo-Saxons parcequ'ils ont adopté la langue de leurs conquérants après des siècles d'occupation étrangère.

Ce dernier auteur prouve encore que les libertés et les institutions municipales et politiques, l'égalité et la tolérance de toutes les religions dont la jouissance ont été recueillies dans la République Hollandaise et non sous les despotes anglais royal et aristocratique qui opprimaient alors l'Amérique.

Voilà des ouvrages que tous nous devrions nous procurer. Adressez-vous à nos libraires de Montréal.

— EST UNE —

POUDRE A PATE

qui ne coûte pas l'Alou, 215-15

On peut se rendre directement au Parc Ambreux par les chars urbains via rue St-Denis.

## ANNONCE IMPORTANTE

—DE—

## JOHN MURPHY & CIE

Costumes pour Dames

Nouveaux Costumes pour Dames

justement recus.

Costumes en Batiste Française, Costumes en Châlle, Costumes en Sole Japonaise, Costumes en Drap, Costumes en Tweed, Costumes Tweed Homespun.

Pour Confection

Assortiment complet de Drap, et de Tweeds pour Costumes de Dames, dans les plus hauts les nouveaux.

COMMANDES

Toutes commandes exécutées avec promptitude, et dans les styles les plus nouveaux, à prix de première classe.

Costumes pour Jeunes Filles

Grand choix de Costumes pour Jeunes Filles, dans les étoffes les plus nouvelles, une grande variété de styles.

ROBES POUR ENFANTS

Assortiment complet de Robes pour enfants en Indienne, en Serge, en Cachemire.

LIGNES SPECIALES

Un lot de Robes pour Enfants, réduites à moitié prix.

ROBES POUR BÉBÉS

Robes pour Bébés en Cachemire blanc, en couleur et en mousseline.

Robes pour Baptême

Manèges pour Baptême, Cufflers en soie et en Cachemire. Un choix immense.

JOHN MURPHY & CIE

1781, 1783 Rue Notre-Dame

COIN DE LA RUE ST-PIERRE

Creditez un seul jeton pour tout et Argent Comptant. Téléphone—3197

G. CHAPLEAU

MEDAILLE D'ARGENT. Maison fondée en 1862. MANUFACTURIER DE COFFRES-FORTS DE LA PUISSANCE

CENTENAIRE 1876. ET SHERBROOKE, P. Q. 1891.

Poëles de Cuisine en Acier et en Fer Battu.

N'oubliez pas que nous avons une immense collection de Poëles de Cuisine en Acier. Et sont garantis ÉPARGNEURS DE 25 à 30 POUR CENT. COMBUSTIBLES. Nos catalogues de tous les grands, sont par institutions d'Églises, Familles, Hôtels et Restaurateurs.

414 RUE ST-LAURENT. Téléphone Bell 133

SAVON

LE FAVORI DES BIANDELLIERS

GILT EDGE

DE Strachan

SEIZE ONCES par PAIN

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

J. & P. BRUNET Cotes des Neiges, Montréal. Importateurs et Manufacturiers de MONUMENTS, TOMES, CHARNIÈRES, POTEAUX, GOLFES ET TOUTES SORTES D'OUVRAGES DE CIMENTARIERS

Répertoire: Dictionnaires de Martini. Les ouvrages d'histoire, géographie, etc. sont tous à la disposition de nos clients. Réparation de tous genres à des prix très modérés. Établissements: J. BRUNET, Côte des Neiges, Téléphone 100. Établissements: J. BRUNET, Entrée Nord-ouest, 205, rue St-Denis. Téléphone 2124. Le Directeur.

LA PATRIE

Imprimée et publiée par la Compagnie de Publication de La Patrie

77 et 79 RUE SAINT-JACQUES
ABONNEMENTS
Édition Quotidienne... 25 cent par an
Édition Hebdomadaire... 1.25 par an

Les conducteurs de malles

Nous lisons dans la Libre Parole:
« Q. Les compagnies de chemin de fer qui ont fait un contrat avec le département des postes au sujet du transport des malles et des employés du gouvernement chargés d'accompagner ces malles, ont-elles le droit d'exiger des employés qui signent une déclaration par laquelle ils renoncent à tout droit de réclamation la moindre indemnité à la compagnie, dans le cas où il leur arriverait quelque accident pendant qu'ils sont dans le wagon-poste? »

LA TOLÉRANCE DE LEON XIII

Extrait du Courrier d'Europe de Valenciennes dans l'Union Libérale:
« Il paraît se faire un mouvement sensible dans les esprits des catholiques en France depuis quelques années. On a fort remarqué l'attitude de certains journaux et de certaines revues catholiques à l'occasion de la mort de Renan, et plus récemment à l'occasion de la mort de Talain. »

LA TORTURE EN EGYPTÉ

« Ce que les Anglais font au Vatican ne regarde qu'eux et le pape; ce qu'ils font au Caire intéresse l'humanité.
A Vatican l'autre semaine, il allait y avoir une réception solennelle. La princesse de Galles avait demandé à être invitée au pape. Elle allait venir avec les princesses Maud et Victoria et le duc d'York. »

« Ce que les Anglais font au Vatican ne regarde qu'eux et le pape; ce qu'ils font au Caire intéresse l'humanité.
A Vatican l'autre semaine, il allait y avoir une réception solennelle. La princesse de Galles avait demandé à être invitée au pape. Elle allait venir avec les princesses Maud et Victoria et le duc d'York. »

LA TORTURE EN EGYPTÉ

« Ce que les Anglais font au Vatican ne regarde qu'eux et le pape; ce qu'ils font au Caire intéresse l'humanité.
A Vatican l'autre semaine, il allait y avoir une réception solennelle. La princesse de Galles avait demandé à être invitée au pape. Elle allait venir avec les princesses Maud et Victoria et le duc d'York. »

VILLE DE MONTREAL FEU. EAU. FUMÉE.

Grande mise en vente de toutes les Marchandises Endommagées Gants de Kid et Parfums

400 douzaines de Gants à Sacrifier. Toutes les bouteilles de Parfums endommagés par la fumée seront vendues pour rien.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES CETTE SEMAINE

Lingerie, Corsets, Bas, Broderies et Dentelles Tapis, Prelarts, Rideaux,

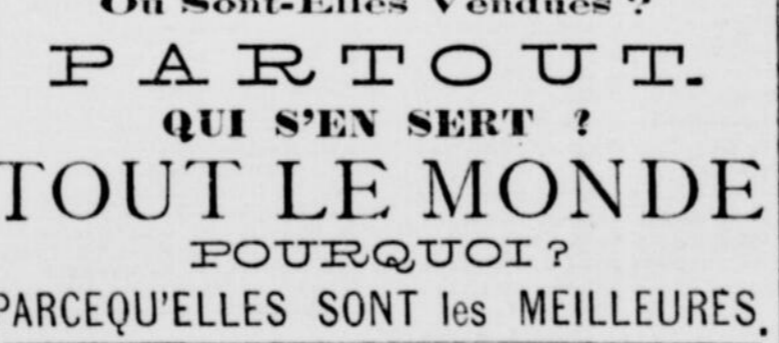
Cie Générale des BAZARS COIN DES RUES



QUI FABRIQUE toutes les BONNES ALLUMETTES?

E. B. EDDY Co.

OU SONT-ELLES VENDUES? PARTOUT. QUI S'EN SERT? TOUT LE MONDE POURQUOI? PARCEQU'ELLES SONT les MEILLEURES.



L'HOTEL FRANCHERE CHICAGO

« Qui est maintenant ouvert est le seul Hôtel Canadien Français à Chicago, situé au centre de la ville. 200 chambres nouvellement meublées et sur le plus Européen. Restaurant de très classe attaché à l'Hôtel. Service Electrique, Télégraphique, Téléphonique, des plus parfaits. Prix modérés. Pour plus amples informations s'adresser à: »

O. J. & GABRIEL FRANCHERE, Prop.

Vernon Park Place & Throop St.

ALCÉTEZ LE MAGNIFIQUE PIANO THOS. F. G. FOISY

Le meilleur sur le marché et au plus bas prix. Conditions les plus faciles. BUREAU ET MANUFACTURE 214 Avenue Papineau Téléphone, Fabrique, 7227 Téléphone, Privé, 1700

« Un Mot Suffit Aux Ménagères. » Pour rendre la pâtisserie ferme et Croustillante.

La Cottolene

Vaut mieux que le saindoux, PARCE QU'ELLE n'est ni Indigeste, ni Désagréable comme lui

Recommandée par les plus Éminents Experts en Comestibles et en Cuisine.

Préparez seulement par N. K. Fairbank and Cie. Kees Wellington and Anne, MONTREAL.

Demandez-la à votre Épicier.

Louis Bélanger, L.L.B. AFOCAT

THEO. BERTRAND, AVOCAT ET NOTAIRE

DOCTEUR G. E. LARIN, Ex-chef de Clinique et ancien Professeur de Médecine

Dr J. R. RAYMOND, MÉDECIN VÉTÉNAIRE

École d'Équitation de Montreal CHEVAUX DE SELLE LOUER A L'HEURE

J. EMILE VANIER, Architecte

Perrault & Mesnard, Architectes

ACHÉTEZ votre MENU BOIS

H. A. CINQ-MARS, Compable et Agent

ED. BEAUVAIS & CIE, MAGASIN GÉNÉRAL

DASTOUS & LEGER, GÉNÉRAL DE DÉPARTEMENT FRANÇAIS DE LA SUN LIFE ASSURANCE CO.

FRANCIS GIROUX, - INFORMATION DE - VINS, COGNACS, LIQUEURS

ALCIBIADE BÉIQUE, (Organiste à Notre-Dame)

H. A. MILLER, Peintre de Maisons, d'enseignes et de Rideaux

JOSEPH FORTIER, FABRICANT-PAPIETIER

L. N. DENIS, Peintre Décorateur

BOUCHE CLOSE

No 29 (Suite)

Mais il venait, sans le savoir, de livrer son secret. Godefroid n'avait plus de questions à faire: le sacrifice qu'il avait accepté sans le voir quand la passion l'avouglait, il en comprenait à cette heure toute l'étendue, tous les généreux mensonges, car l'éblouissante clarté qui précède l'ombre éternelle commençait à briller pour lui. Il n'était plus égoïste, ni soupçonneux, ni jaloux. Il n'était plus rien qu'un homme rempli de généreux instincts, redevenu bon à l'approche de la minute suprême. Une fois encore, avant de quitter ce monde, il allait se donner la joie de travailler au bonheur des autres. Mais, tout d'abord, il avait besoin de réfléchir.

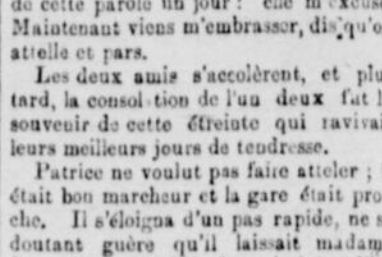
« Si vous saviez comme je l'ai soigné, comme j'ai tâché d'être bonne, dévouée pour lui, dès le premier jour, dès la première minute! Que n'êtes-vous là! Vous auriez vu que j'ai fait de mon mieux pour... pour tenir ce que je vous ai promis. Et tout cela pour en arriver où nous sommes, si tôt! »

« Dites-moi, je n'ai besoin de vous dire des choses que nul ne doit entendre. Apportez-moi une plume et du papier. L'entretien ne fait pas long. Au bout de dix minutes, Jenny, à son tour, écarta la grande préoccupation de Godefroid et dit de tromper sa femme sur son état, c'est-à-dire, de son côté, m'attendez tous ses soins à faire croire qu'elle était trompée. Aussi, bien qu'elle fut toujours au courant des mémoires incidents de la maladie, elle évitait d'y faire allusion, parlant toujours à son mari d'un ton léger et de sourire sur les lèvres. »

« Je me sens un peu mieux ce matin, dit-il. J'ai pu dormir quelques instants, car tu m'as donné hier un bon remède par la joie de te revoir. Quand je songe que, sans cette visite, j'allais... Mais, grâce au ciel, je ne quitterai pas ce monde en laissant derrière moi la trace indélébile du plus effroyable égoïsme. Est-il possible que j'aie permis, que j'aie voulu, que j'aie fait tous ces actes cruels! Ah! mon ami! l'amour est ce qu'il y a de plus redoutable dans la vie, car non seulement il amène à commettre des crimes comme une chose très naturelle, comme un droit supérieur à tout. — Que parles-tu de crimes? dit O'Farrell. Un homme pourra-t-il se flatter d'être juste, si tu ne l'es pas, toi, mon frère, mon ami! — Tu n'as pas dit que je me suis comporté avec toi comme un ami? Tu n'es pas difficile! Mais patience! Il te hâte point de me juger avant l'heure qui juge toutes les autres heures d'une vie. — Calme-toi, tu parles trop. — Soit, je vais me taire; mais écoute-toi et accorde-toi ce que je dis. Fais atteler et prends le train pour Paris; tu y seras dans moins de deux heures. Tu verras le notaire dont tu veux le nom; il a mon testament. Amène-le avec toi sans perdre une seconde; qu'il apporte l'acte. — Mais qu'il observe! Patrie, tu déranges et tu troubles inutilement. Quelques lignes de ton écriture valent tous les notaires et tout le papier timbré du monde. — Non, non! J'ai du sang de villageois dans les veines. Je ne crois qu'au notaire et au papier timbré. Va mon vieux camarade; pas de procès après moi! Tu peux être ici une cinquantaine d'heures. Surtout ramène Maubourgnat, mort ou vivant. Je serai sur les charbons ardents jusqu'à ce que tout soit en ordre. »

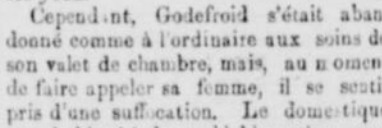
« Calme-toi, Je pars à l'instant même. Tu ne veux pas?... Mon Dieu! ce n'est pas le voyage de Paris qui m'éfraye, c'est l'ennui de te quitter pour une demi-journée. Tu ne veux pas que j'envoie un télégramme, tout simplement? — Non. Si le télégramme, se perdait en route!... Si le notaire n'était pas chez lui! Toi, tu le trouveras; tu l'amèneras de gré ou de force. Quand je l'aurai vu, quand j'aurai fait ce que je veux faire, j'aurai le cœur déchargé d'un gros poids. C'est un malheur pour un homme, voir, d'aimer trop passionnément et d'aimer trop tard. Souviens-toi de cette parole un jour: elle m'a excusé. Maintenant viens m'embrasser, dis qu'on attend et pars. — Les deux amis s'accablèrent, et plus tard, la consoling de l'un des deux fut le souvenir de cette étreinte qui ravivait leurs meilleurs jours de tendresse. — Patrie ne voulait pas faire atteler; il était bon marcheur et la gare était proche. Il s'éloigna d'un pas lassé, ne se doutant guère qu'il laissait madame Sauval à moitié folle de curiosité et d'inquiétude. La bonne dame, en apparence toute à ses devoirs de garde malade surveillant d'un œil attentif le champ de bataille de ce Waterloo d'un autre genre où se décidait l'avenir de sa fille — et de son. Mais, cette fois, Godefroid était arrivé trop vite. Pourquoi l'Anglais attendait-elle pas encore plus loin! Pourquoi cet O'Farrell maudit venait-il troubler les affaires de Kéneff! — Ce colloque secret des deux amis, suivi du départ précipité de Patrie dans la direction de la gare, ne disait rien de bon. On aurait aimé le jeune homme? Chercher le docteur? On n'en avait pas fait tant de mystère et, pour ce message, un simple domestique suffisait. D'ailleurs Godefroid se trouvait mieux, à l'en croire. — Comme cette lutte de la vie est fatigante! pensait Martine occupée seulement d'elle-même, oubliant cette lutte contre la mort qui se livrait sous ses yeux. — Cependant, Godefroid s'était abandonné comme à l'ordinaire aux soins de son valet de chambre, mais, au moment de faire appeler sa femme, il se sentit pris d'une suffocation. Le domestique trop habitué à de semblables crises, courut chercher la mère et non pas la fille, car il connaissait les volontés de son maître. — Ah! cette fois, c'est la fin! gémissait le malade d'une voix haletante. Mais ne dites rien à ma femme. Je ne veux pas qu'elle voie... mon agonie... Tâchez... que j'aie encore quelques minutes... Il faut que j'écrive... En effet, c'était la fin! Quand la crise fut apaisée, les devoirs furent bientôt brisés. Mais de même qu'un oiseau dont la cage vient d'être ouverte hésite, surpris, avant de déployer ses ailes, ainsi l'âme tardait à partir. Godefroid lui-même eut à ce moment qu'un nuage répit lui était accordé. Pendant il venait de voir de près le sombre passage. Midi sonnait. Cinq heures encore avant le retour de Patrie! Il réfléchit quelques instants, puis, faisant signe à sa bonne mère d'approcher: — Dites-moi, je n'ai besoin de vous dire des choses que nul ne doit entendre. Apportez-moi une plume et du papier. L'entretien ne fait pas long. Au bout de dix minutes, Jenny, à son tour, écarta la grande préoccupation de Godefroid et dit de tromper sa femme sur son état, c'est-à-dire, de son côté, m'attendez tous ses soins à faire croire qu'elle était trompée. Aussi, bien qu'elle fut toujours au courant des mémoires incidents de la maladie, elle évitait d'y faire allusion, parlant toujours à son mari d'un ton léger et de sourire sur les lèvres. »

SAVEZ-VOUS QUEL EST CET HOMME?



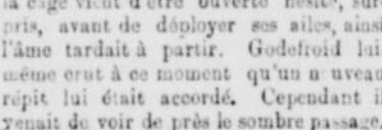
PÈRE MOLLINGER, Médecin-Major de Trov, 115, All. Grey City, Pa. Ses soins ont été en faveur de la cause de la liberté de l'Église. Ses services ont été appréciés par les autorités militaires et civiles. Ses services ont été appréciés par les autorités militaires et civiles. Ses services ont été appréciés par les autorités militaires et civiles.

NOUVEAUX procédés d'arrêts pour le plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistables que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Dr BROUSSEAU, 77 Rue St-Laurent - MONTREAL

GRAND



GRAND

Colonne Carsley

LE MAGASIN DE — DE —

MANTEAUX DU CANADA

Plusieurs autres boîtes de colerettes en tweed et en drap pour dames.

COLLERETTES

— EN —

DENTELLE

— ET EN —

SOIE

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

Nouveaux gilets en drap et en tweed

EDITION DU SOIR

Projet d'agence générale à Chicago

A une réunion générale des membres de la société St Jean-Baptiste de Chicago, tenue le 11 courant, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité:

Attendu que la société St Jean-Baptiste de Chicago a été fondée dans un but éminemment national.

Attendu qu'il est important que sans préjudice au respect dû à notre pays d'adoption nous prenions tous les moyens d'améliorer le sort de nos compatriotes canadiens.

Attendu qu'il est indispensable pour le bénéfice commun de chercher à cimenter nos liens d'union avec la mère-patrie.

Attendu que nous sommes une population de plusieurs centaines de milliers dans les différents Etats de l'Illinois, du Michigan, du Minnesota et de l'Indiana.

Attendu que cette population s'accroît considérablement par le fait de l'immigration, et qu'un grand nombre de ceux qui émigrent comme de ceux qui sont nés en ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

Attendu qu'un grand nombre de ceux qui émigrent de ce pays ont le droit de participer à la vie nationale et de bénéficier de ses avantages.

AMUSEMENTS

Académie de Musique "SUPERBA"

La nouvelle féerie des frères Hanlon a été représentée, hier, pour la première fois, en Canada, à l'Académie de Musique.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

Le spectacle est emporté dans le royaume des fées et des génies. Le spectacle est unique. Tout ce que l'art mécanique appliqué à la scène a pu produire de plus merveilleux se voit dans cette étonnante reproduction.

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

Stock de Nouveautés de Nouveautés, de Fantaisie et d'Étapes

Les marchandises vendront à leurs salles, 69 rue St-Jacques.

MERCREDI, LE 26 AVRIL

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

Un assortiment considérable de marchandises de nouveautés, de fantaisie et d'étapes, caennaises, bretonnes, gauloises, se vendront à l'encan.

Le stock sera vendu en un lot à l'adjudication du soir.

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

Vente pour le Commerce

Les marchandises vendront à leurs salles, 69 rue St-Jacques.

MERCREDI ET JEUDI, les 26 et 27 courant.

un fonds de banqueroute de marchandises sèches assorties, au montant de \$10,500, consistant:

Coton, Cotonnade, Etoffs à Robe, Sous-Vêtements, Bas et Chaussures, Cachemire, Gants, Flanelles, Doublures de toutes sortes, Tweeds, Serges, Meltons, Canons, Boutons, Bretelles, Dentelle, Fil, Toile, Parapluies, Parasols, Couteils, etc.

Et 40000 livres de marchandises de fantaisie, 20000 livres de rubans, 20000 livres de foulards, 60000 pièces de tweed, 25000 pièces de chaussons en ories, 100000 caisses de chapeaux de paille de Bir, Leghorn, Panama, etc., assortis de grandeur et de qualité, pour hommes et gaissons.

Le tout pour être vendu positivement sans réserve, en lots convenables au soumissionnaire.

Vente à 10 heures chaque jour.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs, 69 rue St-Jacques.

VENTE DE MEUBLES A L'ENCAN

Nous avons reçu instruction de vendre à nos salles, 69 rue St-Jacques, MARDI, MERCREDI ET JEUDI, les 25, 26 et 27 AVRIL, une grande quantité de meubles neufs et d'occasion, comprenant:

Ameublement de salon en peluche, bois et autres, chaises de salle à manger et canapés recouverts en cuir, buffets, tables à rallonge, poir-chapeaux, gaudouilles, fauteuils, 200 ameublements de chambre à coucher, belles gravures, somniers élastiques, matelas, tables et chaises de fantaisie, etc.

Ames, le contenu d'une maison privée transporté à nos salles pour y être vendu sans réserve.

Vente à 2 heures chaque jour.

MARCOTTE & FRERE, 69 rue St-Jacques, Encanteurs et agents d'immobilier.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE La Cie Industrielle de St-Jérôme (Limitée)

En liquidation.

Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire connaître le montant de leurs créances, au plus tard le 25 avril 1903.

Le gérant de la faillite, consistant en: J. E. TOWNSEND, 100 rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE JOSEPH B. PELLETIER, 100 rue St-Jacques.

Le créancier est invité à déposer ses titres et à faire connaître le montant de ses créances, au plus tard le 25 avril 1903.

Le gérant de la faillite, consistant en: J. E. TOWNSEND, 100 rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA CIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME (LIMITÉE)

En liquidation.

Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire connaître le montant de leurs créances, au plus tard le 25 avril 1903.

Le gérant de la faillite, consistant en: J. E. TOWNSEND, 100 rue St-Jacques.

ECRIVEZ-VOUS SUR UN DES PUPITRES A No 1

TEES & CO.

Le Stock le plus considérable et les prix les plus bas.

TEES & CO., 300 rue St-Jacques, Montreal

GRANDE EXPOSITION D'HABILLEMENTS D'ENFANTS

POUR LA Tere COMMUNION

SERA OUVERTE Mercredi, le 26 Avril, AU POPULAIRE MAGASIN DE

HARDES FAITES DE DUPUIS, LANOIX & CIE

2048, 2050 Notre-Dame.

Nous invitons spécialement les Dames de cette ville et des environs de Montréal, de venir voir ce beau département d'Habillements de Peau de Communions, dont chaque enfant des propriétaires en fait une spécialité.

Vous trouverez de beaux habits en serge pour \$1.50. Amis des CHAPEAUX à \$2.00, \$3.00, \$4.00, \$5.00, \$6.00, \$7.00, \$8.00, \$9.00, \$10.00.

Des BAS, COLLETS, CHEMISES, COUS, REPARÉS, INSEIGNES. Venez nous voir, vous serez convaincus de choisir au plus grand assortiment de la ville.

Nous ne oubliez pas l'adresse: Dupuis, Lanoix &amp; Cie, 2048 &amp; 2050 Notre-Dame.

Avis de Faillite

DANS L'AFFAIRE DE LA CIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME (LIMITÉE)

En liquidation.

Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire connaître le montant de leurs créances, au plus tard le 25 avril 1903.

Le gérant de la faillite, consistant en: J. E. TOWNSEND, 100 rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE JOSEPH B. PELLETIER, 100 rue St-Jacques.

Le créancier est invité à déposer ses titres et à faire connaître le montant de ses créances, au plus tard le 25 avril 1903.

Le gérant de la faillite, consistant en: J. E. TOWNSEND, 100 rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA CIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME (LIMITÉE)

En liquidation.

Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire connaître le montant de leurs créances, au plus tard le 25 avril 1903.

Le gérant de la faillite, consistant en: J. E. TOWNSEND, 100 rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA CIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME (LIMITÉE)

En liquidation.

TOILES TOILES

Le plus Grand Assortiment de Toiles

Le plus Grand Assortiment de Toiles

LA PATRIE

TELEGRAPHIE

SINGULIERE AVENTURE

Un jeune voleur pris sur le fait
Trousseau de clefs trouvé sur lui
Importante capture

COMBAT ENTRE CITOYENS ET GENDARMES

New-York, 24.—Le correspondant du Herald, à Nassau, N. F., dit que du moment où les troupes anglaises se sont retirées de Nassau, le gouvernement de Bahamas a fait organiser par Barbades un gendarmier pour sa protection.

AGITATION

Ce qui se passe au Coteau Saint-Louis
On craint une annexion de cette localité à Montréal
On nous informe qu'il se fait actuellement une forte agitation au Coteau Saint-Louis

PARLEMENT-MODELE

Ouverture officielle
Ce soir aura lieu l'ouverture officielle de la session parlementaire par son Excellence le gouverneur-général.

UNE AFFAIRE CROUSTILLANTE

Action en séparation de corps et de biens
Québec, 25.—Hier, on a commencé l'instruction d'un procès qui a beaucoup retentissement dans les quartiers de St-Roch et de St-Sauveur.

A ST-GREGOIRE

L'intervention de la politique dans les affaires municipales
La politique est revenue dans les affaires municipales de St-Gregoire.

CAUSE ABANDONNEE

Les Schismatiques de Maskinongé
Hier après-midi, à Trois-Rivières, devait avoir lieu le procès intenté par la fabrique de Maskinongé aux Schismatiques de cette localité.

NOTES OUVRIERES

Les membres de l'Association des maîtres-plombiers se sont réunis, hier après-midi, sous la présidence de M. John Date.

LEON XIII ET GUILLAUME

L'échange de souvenirs
Cordiales poignées de main
Rome, 25.—L'empereur a déjeuné dimanche à la légation de Prusse, en compagnie des hauts dignitaires du Vatican.

NE TOUSSEZ PLUS.

WATSON'S COUGH DROPS.
Les Dr. Watson ont découvert un remède pour guérir la toux, le rhume, la bronchite, l'asthme, etc.

AVIS DE FAILLITE

JEAN, G. D. W. DOUGLAS.
Les créanciers de Jean, G. D. W. Douglas, sont priés de se présenter à son domicile.

PIANOS

L'Agent Puissant
Qui fait de bons instruments au meilleur prix.
F. H. HONNETTES, 208 Rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

JEAN, G. D. W. DOUGLAS.
Les créanciers de Jean, G. D. W. Douglas, sont priés de se présenter à son domicile.

PIANOS

L'Agent Puissant
Qui fait de bons instruments au meilleur prix.
F. H. HONNETTES, 208 Rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

JEAN, G. D. W. DOUGLAS.
Les créanciers de Jean, G. D. W. Douglas, sont priés de se présenter à son domicile.

PIANOS

L'Agent Puissant
Qui fait de bons instruments au meilleur prix.
F. H. HONNETTES, 208 Rue St-Jacques.

AVIS DE FAILLITE

JEAN, G. D. W. DOUGLAS.
Les créanciers de Jean, G. D. W. Douglas, sont priés de se présenter à son domicile.

PIANOS

L'Agent Puissant
Qui fait de bons instruments au meilleur prix.
F. H. HONNETTES, 208 Rue St-Jacques.

EXTRA

LA RECLAMATION TEMPLE

Commencement d'un procès important à Québec
Il s'agit de lettres de crédit que le gouvernement refuse de payer

UN SOLICITEUR DE PATENTES ATTENTE A SES JOURS EN ABSORBANT UNE DOSE DE CE POISON

On a commencé hier à Québec l'enquête dans une cause de la Canada Bank Note Company contre le gouvernement de la Province, au montant de \$20,000.

IL MEURT A L'HOPITAL GENERAL

Un jeune homme de 19 ans, qui souffrait d'une fièvre typhoïde, est mort hier à l'hôpital général.

UN CAP ROUGE

La glace y est encore solide
Une dépêche reçue ce matin de Québec annonce que la glace est encore solide au Cap Rouge.

LA NAVIGATION

Le "Terrebonne" attendu cette après-midi
Le "Terrebonne" a dû arriver dans notre port à trois heures cette après-midi.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

LEVERI DE PARIS

FATIGUE DE LA VIE

Un journalier prend une dose de poison
Hier soir, un journalier nommé Moses Murphy, domicilié au No 24, rue Colborne, a voulu mettre fin à ses jours en avalant du vert de Paris.

IL MEURT A L'HOPITAL GENERAL

Un jeune homme de 19 ans, qui souffrait d'une fièvre typhoïde, est mort hier à l'hôpital général.

UN CAP ROUGE

La glace y est encore solide
Une dépêche reçue ce matin de Québec annonce que la glace est encore solide au Cap Rouge.

LA NAVIGATION

Le "Terrebonne" attendu cette après-midi
Le "Terrebonne" a dû arriver dans notre port à trois heures cette après-midi.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

LEVERI DE PARIS

FATIGUE DE LA VIE

Un journalier prend une dose de poison
Hier soir, un journalier nommé Moses Murphy, domicilié au No 24, rue Colborne, a voulu mettre fin à ses jours en avalant du vert de Paris.

IL MEURT A L'HOPITAL GENERAL

Un jeune homme de 19 ans, qui souffrait d'une fièvre typhoïde, est mort hier à l'hôpital général.

UN CAP ROUGE

La glace y est encore solide
Une dépêche reçue ce matin de Québec annonce que la glace est encore solide au Cap Rouge.

LA NAVIGATION

Le "Terrebonne" attendu cette après-midi
Le "Terrebonne" a dû arriver dans notre port à trois heures cette après-midi.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

LEVERI DE PARIS

FATIGUE DE LA VIE

Un journalier prend une dose de poison
Hier soir, un journalier nommé Moses Murphy, domicilié au No 24, rue Colborne, a voulu mettre fin à ses jours en avalant du vert de Paris.

IL MEURT A L'HOPITAL GENERAL

Un jeune homme de 19 ans, qui souffrait d'une fièvre typhoïde, est mort hier à l'hôpital général.

UN CAP ROUGE

La glace y est encore solide
Une dépêche reçue ce matin de Québec annonce que la glace est encore solide au Cap Rouge.

LA NAVIGATION

Le "Terrebonne" attendu cette après-midi
Le "Terrebonne" a dû arriver dans notre port à trois heures cette après-midi.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

UN BÂTIMENT

La femme incendiaire condamnée à quatre ans de détention au pénitencier
Marguerite Gibbs, dont nous avons annoncé l'arrestation pour crime d'incendie commise chez M. McCubbin, rue Laval, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 25.—L'hon. J. A. Oulmet est revenu de Montréal.
L'hon. A. R. Angers, ministre de l'Agriculture est parti samedi pour Chicoutimi.

COMBAT ENTRE CITOYENS ET GENDARMES

New-York, 24.—Le correspondant du Herald, à Nassau, N. F., dit que du moment où les troupes anglaises se sont retirées de Nassau, le gouvernement de Bahamas a fait organiser par Barbades un gendarmier pour sa protection.

AGITATION

Ce qui se passe au Coteau Saint-Louis
On craint une annexion de cette localité à Montréal
On nous informe qu'il se fait actuellement une forte agitation au Coteau Saint-Louis

PARLEMENT-MODELE

Ouverture officielle
Ce soir aura lieu l'ouverture officielle de la session parlementaire par son Excellence le gouverneur-général.

UNE AFFAIRE CROUSTILLANTE

Action en séparation de corps et de biens
Québec, 25.—Hier, on a commencé l'instruction d'un procès qui a beaucoup retentissement dans les quartiers de St-Roch et de St-Sauveur.